LES ÉVÉNEMENTS AU LIBAN

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le premier ministre souligne que l'Egypte ne pouvait rester indifférente au sujet des événements qui se passent dans les pays arabes étroitement unis avec l'Egypte.

« Pour ce motif, a ajouté Nahas Pacha, mon gouvernement a saisi toute occasion pour travailler au profit des pays arabes et à participer aux efforts entrepris pour rétablir une situation normale au Liban et en Syrie. »

Le premier ministre fit ensuite remarquer que son gouvernement n'avait pas tardé à reconnaître le gouvernement du Liban en tant que « entité gouvernementale indépendante investie de tous les pouvoirs ainsi qu'il l'avait déjà fait précédemment pour le gouvernement syrien.

Manifestations au Caire

Genève, 19 — On mande de Londres :

A différences reprises, dans ces derniers temps, écrit le « Daily Sketch », il y a eu des fusillades entre la police et les manifestants au Caire. D'après le journal, il s'agissait de manifestations contre l'attitude des gaullistes au Liban. La police locale a fait feu sur les manifestants. Trois étudiants au moins ont été tués. Malgré les exhortations du premier ministre Nahas Pacha, de n'organiser aucune démonstration en faveur de la population libanaise, celle-ci a eu lieu néanmoins. A différentes reprises, on cria : « A bas la France ».

LE DISCOURS DE HULL

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

à l'attitude que le gouvernement des Etats-Unis a adopté depuis quelque temps.

Hull a encore déclaré que le problème de la réglementation des frontières figurait parmi ceux qui par suite de leur nature même devaient rester en suspens jusqu'à la cessation des hostilités.

Commentaires berlinois

Berlin, 19. — Le correspondant diplomatique du D.N.B., Siegfried Horn, qualifie le discours prononcé par le secrétaire des Etats-Unis Cordell Hull, devant le congrès de phraséologie destinée à éblouir des faits brutaux. Il écrit : Tout ce qu'on avait appris jusqu'à présent par les déclarations de Churchill, par le sol-disant rapport de M. Eden et par les récentes déclarations de M. Hull, est amplement confirmé par le discours que vient de prononcer M. Hull devant le congrès, qui est une capitulation pure et simple devant les exigences de Staline et de Molotov. Il est superfiu de la commenter par le détail. Qu'il nous suffise de rappeler qu'à Moscou, toutes les questions auxquels pouvaient être intéressés les peuples abandonnés au bolchevisme sont restées sans solution.

La constatation faite par M. Hull selon laquelle notamment le problème de la réglementation des frontières devait rester en suspens jusqu'à la cessation des hostilités suffit à atiuer amplement l'atmosphère d'une négociation à laquelle Moscou a donné le ton.

L'Angleterre invitée à abandonner aux Soviets la suprématie en Europe

Madrid, 19 — Le correspondant à Washington du journal «Alcazar» annonce qu'étant donné la situation militaires les cercles politiques nord-américains tiennent pour absolument nécessaire une entente à bref délai entre Roosevelt, Staline et Churchill.

Pour l'Angleterre, précise-t-on, la question se pose de savoir si elle est maintenant disposée à laisser aux Soviets libre accès à la Méditerranée et à renoncer à sa suprématie en Europe

Les Etats-Unis qui, eux, ne sont pas intéressés d'une façon si directe aux problèmes européens, doivent s'efforcer d'obtenir une solution satisfaisante à cette question pour pouvoir être à même de mener à bonne fin la promesse d'aide plus efficace faite au général Mac Arthur dans ses opérations contre le Japon

DES SURVEILLANTES DE POLICE A MARSEILLE

Marseille, 19. — Marseille verra bientôt des femmes agents ou plus exactement des surveillantes auxiliaires de police pour la surveillance de la rue, et en général de tout ce qui touche à l'hygiène et à la salubrité morale, à la protection de la femme et de l'enfant. Elles seront vêtues de bleu et coiffées d'un béret. Parmi les candidatures retenues, et qui sont d'une cinquantaine, on trouve principalement des assistantes sociales et des infirmières diplômées.

LA DÉMISSION DE BADOGLIO N'EST PAS CONFIRMÉE

Berne, 19. — On mande de Chiasse à l'agence télégraphique suisse :

Ni Radio-Bari, ni Radio-Rome n'ont confirmé la nouvelle lancée par le journal « Regime Fascista » sur la démission du maréchal Badoglio.

LA GUERRE A L'EST

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

La vigoureuse réaction allemande

Berlin, 19. — Le correspondant militaire du D. N. B., Martin Hallenslebon, dans son aperçu de la situation d'aujourd'hui, examine les opérations dans la région de Jitomir et dans celle de Korosten et constate quelles étaient l'objectif constant des Soviets depuis le 4 juin de cette année. Il poursuit : « Ce n'est pas tant la quantité énorme d'hommes et de matériel qui donne aux événements de Jitomir et de Korosten une place spéciale dans les succès militaires de cet été et de cet automne. C'est plutôt l'importance stratégique de ces combats qui résument les intentions opératives des Soviets : la rupture et le refoulement du front allemand ». Cependant il s'y ajoute un autre élément, qui distingue ces combats des événements généraux du front de l'Est, à savoir le fait que précisément ici, la première contre-attaque allemande de grand de envergure s'est produite.

Dans la région à l'ouest de Kiev, les Soviets ont avancé avec de fortes troupes et colonnes blindées dans deux directions. Au sud, ils se sont avancés jusqu'à Jitomir, et au nord, près de Korosten et ont essayé de créer ainsi un mouvement de tenaille autour de l'espace compris dans ces deux villes. Cette fois, le commandement allemand réagit autrement. D'abord, il retira de la con élastique les troupes qui se trouvaient en face de la pointe ennemie, mais il n'a pas fait de même avec les troupes des secteurs immédiatement voisins ; contrairement à son habitude antérieure. Il démasqua alors du front du secteur sud des forces qui s'y tenaient prêtes pour les lancer dans la direction du nord avec la mission de pénétrer dans le flanc du mouvement soviétique contre Jitomir. Elles sont sur le point de le faire. Cela paraît provoquer une situation qui ne sera pas sans répercussion sur la branche nord de l'étau soviétique près de Korosten. Il est vrai que dans ces opérations le temps joua un grand rôle aussi bien du côté allemand que du côté soviétique.

Au sud et au centre du front de l'Est, il pleut, il y a peu de neige et beaucoup de boue.

LA RÉSISTANCE SOVIÉTIQUE BRISÉE ENTRE KIEV ET JITOMIR

Berlin, 19. — D'après le D.N.B., aux points névralgiques du front de l'Est, les averses incessantes et le terrain transformé en bourbier n'ont eu que peu d'influence sur les combats qui se sont déroulés le 18 novembre. Dans le secteur entre Kiev et Jitomir, les Bolchevistes ont poursuivi avec la même intensité leurs violentes attaques dans le dessein de contenir les troupes allemandes poussant dans leur flanc sud. Bien que l'ennemi ait réitéré jusqu'à huit reprises ses poussées, appuyées par de nombreuses batteries d'artillerie et par des chars blindés, toutes ses tentatives ont échoué avec de lourdes pertes en hommes et en tanks. Les contre-attaques déclenchées par les troupes du Reich ont, par contre, permis de réaliser des gains de terrain. Au cours de puissantes opérations, les troupes allemandes ont brisé la résistance ennemie et se sont emparées d'une série de localités après avoir détruit 13 tanks soviétiques.

Malgré la violente défense de l'ennemi et la mise en ligne d'un grand nombre d'armes lourdes, les troupes allemandes encerclèrent les avant-gardes ennemies qui avaient progressé en direction de l'Ouest, et grâce à des attaques de flanc, refoulèrent l'ennemi d'une région traversée d'une route très importante.

Pendant la 3e journée de la bataille défensive qui sévit à l'Ouest de Smolensk, les Bolchevistes ont poursuivi leurs attaques malgré les pertes extraordinairement élevées qu'ils ont subies jusqu'à l'heure actuelle. Ils essayent de nouveau, grâce à la mise en ligne de puissantes forces, de percer le front allemand des deux côtés du Dniepr. Toutes leurs attaques se sont cependant, une nouvelle fois, effondrées. Les troupes du Reich ont réussi à colmater quelques infiltrations locales. Y compris les 31 chars soviétiques qui ont de nouveau été détruits, l'ennemi a perdu au cours de cette bataille de 5 jours, en plus de milliers de morts et de blessés, environ 230 chars de combat sans que ses pertes, particulièrement élevées, lui aient valu un gain quelconque de terrain. La mise en ligne de plus de 1.000 canons n'a également été d'aucune utilité aux Soviets.

Les réserves d'hommes s'épuisent en U. R. S. S.

Berlin, 19. — La « Berliner Boersenzeitung » s'occupe du fait que parmi les prisonniers bolchevistes faits par les troupes allemandes à l'Est, le nombre d'Asiatiques augmente de telle façon que les prisonniers soviétiques européens sont déjà en minorité.

Ce fait suffit à faire reconnaître, ajoute le journal, que le réservoir humain du bolchevisme s'épuise par suite de l'énorme consommation des batailles dans lesquelles Staline jette de nouveau ses armées.

Le journal constate que les Soviets ont enrôlé dans les nouveaux territoires occupés par eux, tous les hommes faisant partie de la population civile de quinze à soixante ans et ajoute : « Nous épinglons cette constatation comme une manifestation partielle de la lutte à l'Est, parce qu'elle constitue le commencement de la preuve évidente que la thèse de l'immense supériorité en hommes et en matériel ne se maintient pas à la longue.

L'ARTICLE DU Dr GOEBBELS

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le Dr Goebbels tire de ce fait la conclusion que non seulement l'armée allemande nationale-socialiste possède la force de venir le bolchevisme militant en échec et les Etats démocratiques bourgeois sont, par contre stériles à cet égard. Si nous étions pareils, écrit le ministre, que serions-nous devenus si nous n'avions pas fait et conduit cette guerre pour la sécurité de nos idéaux et de nos conceptions.

Elle ne nous demande pas seulement de la fermeté militaire mais avant tout la vigilance spirituelle vis-à-vis de notre ennemie et de nous-mêmes. Quel terminera cette guerre celui qui l'affronte avec une ferme et inébranlable conviction. Tout flléchissement conduit à l'incertitude et par suite à la chute.

« Sois politique ou meurs »

Le ministre souligne en outre, que l'on essaie toujours de nouveau à tromper et de pétrir au peuple allemand ou à son dirigeants des intentions en ce sens.

Quelque vains et stupides que soient ces efforts ils montrent cependant que l'ennemi est fort bien discerné la force véritable du commandement allemand et de son peuple, qui repose sur l'unanimité du commandement et du peuple allemande. Le mot d'ordre de la période du combat national-socialiste : «Sois politique ou meurs» s'applique donc aujourd'hui encore complètement. Un peuple qui n'est pas politiquement à la hauteur de cette guerre ne pourra à la longue pas non plus le supporter militairement.

La conduite militaire de la guerre doit se compléter par sa conduite politique. Nous sommes sur le point, poursuit le Dr Goebbels, de devenir un peuple politique, et cet événement ne sera que hâté par la guerre.

Nous comprenons aujourd'hui la politique de nouveau comme l'art suprême de conduire la lutte vitale d'un peuple. La politique nous apprendra à devenir un peuple politique dans tous les domaines. Elle repose sur la conviction ferme de notre droit et de la nécessité immuable du combat en général. Nous sommes toujours supérieurs à nos ennemis quand il s'agit de donner son dernier effort.

Derrière cette guerre il y a pour nous une conception politique qui montre précisément maintenant à quoi elle sert. Nous avons saisi les armes avec lesquelles un peuple défend sa vie aussi durs doivent être les coups qui conduisent et poursuivent ce combat. Nous avons perdu la première guerre parce que nous ne faisions que de la politique ; nous gagnerons la seconde parce que nous sommes un peuple politique.

LES MEMBRES DU CONSEIL FASCISTE QUI ONT TRAHI VONT ÊTRE JUGÉS

Milan, 19. — Le tribunal exceptionnel chargé de juger les 19 membres du grand conseil fasciste qui lors de la séance du 25 juillet ont signé la motion Grandi contre le Duce sera formé d'ici très peu.

Ce tribunal exceptionnel jugera globalement les 19 membres du grand conseil fasciste mis en accusation. Les membres du grand conseil fasciste impliqués dans le procès qui en ce moment se trouvent en fuite ou dont on n'a pu retrouver les traces, seront jugés par défaut. La peine de mort, la réclusion, la confiscation et la privation des droits civils pourront être prononcées.

Des 19 membres du grand conseil dont il est question, le comte Ciano, ancien ministre des Affaires étrangères, M. Cianetti, ancien ministre des Corporations, Pareschi, ancien ministre de l'Agriculture, le maréchal De Bono et M. Marinelli, se trouvent actuellement en état de détention. Les autres accusés sont en fuite, comme par exemple M. Grandi, ou n'ont pas encore jusqu'à l'heure actuelle été retrouvés. On croit que les débats occuperont probablement plusieurs semaines. Le tribunal exceptionnel commencera, dit-on, ses travaux fin novembre ou début de décembre.

UN APPEL A L'UNION DE TOUS LES BULGARES

Sofia, 19. — Le premier ministre Bochiloff a reçu le président de l'Amicale des officiers de réserve bulgares, le colonel Slawekov Waseiloff, ainsi que les délégués de ce groupement, qui lui remirent une résolution en faveur de l'organisation d'un front national dans le pays. Voici le dispositif de cette résolution :

1° Il sera proposé au gouvernement de préparer le peuple bulgare aux dures épreuves qui l'attendent et à lui indiquer clairement les devoirs qu'il aura à remplir fut-ce au prix des plus lourds sacrifices. A cet effet, le gouvernement devra trouver par des mesures hardies le plus court chemin pour réaliser l'union des esprits et des cœurs de tous les Bulgares ;

2° Le gouvernement est invité à prendre les mesures les plus draconiennes contre tous les traîtres, quelle que soit leur situation. Aussi est-il nécessaire avant tout d'épurer radicalement la capitale de tous ces éléments qui, depuis longtemps déjà, essaient de miner l'esprit combattif des Bulgares.

Le premier ministre Bochiloff remercia en quelques mots les officiers de réserve pour ce geste accompli dans l'intérêt de la nation.

Informations Régionales

Le maire de Couin révoqué pour détournement de cartes d'alimentation

A la suite d'une enquête effectuée par les Services spécialisés du Ravitaillement Général, il a été établi que le Maire de Couin, M. de Louvencourt, s'était rendu coupable de détournement de cartes d'alimentation et qu'il avait notamment, lors de la distribution de Novembre, prélevé 6 cartes supplémentaires de pain et de viande pour son usage personnel.

M. de Louvencourt a reconnu ces faits.

Il a été immédiatement suspendu par M. le Préfet de ses fonctions de Maire.

Le Parquet d'Arras a été saisi de cette affaire.

Des communes du Nord votent une subvention

EN FAVEUR DU SECOURS NATIONAL

Les Journées Nationales en faveur des sinistrés ont déclenché dans la région du Nord un bel élan de solidarité qui se traduit, ces jours-ci encore par des souscriptions parfois importantes adressées à la délégation régionale du Secours National. Plusieurs communes ont, elles-mêmes, pris l'initiative de voter une subvention au profit du Secours National.

C'est ainsi qu'en considération des immenses services rendus par ce dernier dans l'aide apportée à secourir toutes les misères, les communes de *La Chapelle d'Armentières* et de *Fâches-Thumesnil* ont, l'une et l'autre, décidé de lui attribuer un crédit de 5.000 francs.

Il était bon de souligner ce geste qui ne manquera pas d'être suivi par d'autres communes à l'égard du Secours National

CULTIVATEURS...

L'arrêté préfectoral du 3 nov. 1943 vous met dans l'obligation de désinfecter les semences de blé contre la CARIE ! Mettez-vous en règle en faisant faire cette désinfection à la station la plus proche de chez vous ou en effectuant vous-même cette opération avec

CÉRÉSAN

(1.5 % de mercure, 0.95 % de silicium en combinaison organique du Silicate mercuriel).

200 gr. POUR 100 KILOS

Tous renseignements :

Ets CAUCHETEUX, Ronchin (Nd)

Agence exclusive Nord et Pas-de-Calais. - Tél. Lille 547.37 et 38.

L'Ecole Régionale d'Architecture de Lille développe ses succès

Nous avons eu l'occasion de faire connaître les importants succès qui ont été remportés par l'Ecole des Beaux-Arts et l'Ecole Régionale d'Architecture de Lille.

Il nous est particulièrement agréable d'enregistrer aujourd'hui des distinctions nouvelles :

Le titre d'« architecte diplômé par le Gouvernement » a été décerné à M. Léon Finet avec la mention bien.

Mentions en 1re classe pour projet d'architecture : « *Un hôtel du bord d'un lac* » à MM. Louis Cordonnier, Jehan Boyer, Georges Noël, François Etienne ; — pour projet rendu : « *Une bibliothèque* » : M. Jean Rousseau (actuellement prisonnier) ; — Concours Paulin et Labarre : « *Un port de pêche* », M. Jean Rousseau (prisonnier).

Mentions en 2e classe pour projets d'architecture : « *Une fontaine monumentale* » à MM. Emile de Plasse, Emmanuel Mas, Jean Sagnes ; — « *Un service d'architecture pour la reconstruction* », M. Robert Puchaux.

Mentions en 3e classe pour éléments analytiques : « *Un arc de triomphe* » à MM. Jean Hereng, Robert Puchaux ; — « *Une Nymphée* » à M. Jean Hereng.

Sont reçus à l'Ecole à la suite des examens d'admission : MM. Francis Garbi, René Dumont, Jean Ricoleau.

Sont admis à suivre les cours de l'année préparatoire : Mlle Geneviève Douphy, MM. Robert Delecour, Claude Bernard, Jean Le Seq.

Ainsi s'affirment la qualité et la haute tenue de l'enseignement dispensé dans notre Ecole Régionale d'Architecture.

Nous sommes assurés que les modifications importantes qui sont intervenues dans le corps professionnel depuis l'an dernier et les méthodes nouvelles qui ont été appliquées en « éditions » des dispositions législatives intervenues en 1941 permettront à notre Ecole Régionale d'Architecture de connaître, à la fin de l'année scolaire qui commence de nouveaux et importants succès.

PLANTS DE POMMES DE TERRE

Pour obtenir un bon plant au printemps prochain, prière de nous adresser d'urgence les tickets P.B de votre carte de jardinage

FERTILIGENE à SAVAY (Nord)

BOIS CONDITIONNÉ OU CHARBON DE BOIS POUR GAZOGENE

Les producteurs-utilisateurs de bois conditionné ou charbon de bois pour gazogène doivent adresser leurs demandes de bons matière pour le 1er trimestre 1944 avant le 20 novembre 1943 à la Préfecture du Nord, 2e Division, 3e Bureau, Service des Carburants, pour ceux qui sont en résidence dans l'arrondissement de Lille, et au Service des Carburants de leur Sous-Préfecture pour les autres arrondissements.

Les producteurs qui n'auraient pas accompli cette formalité recevront leurs allocations en tickets et perdront le bénéfice de la majoration de 20 % prévue.

La demande de bons-matières ne dispense pas les intéressés d'adresser une demande d'allocation à leur sous-répartiteur.

LE RAVITAILLEMENT DES CHEMINOTS

Jusqu'ici des suppléments alimentaires étaient accordés aux cheminots des grands réseaux. M. Max Bonnafous a décidé d'étendre cette mesure aux mécaniciens et chauffeurs de route des réseaux d'intérêt général et des voies ferrées d'intérêt local.

Groupe « Collaboration » et Jeunesse de l'Europe Nouvelle

On nous communique :

« Le Président du Groupe « Collaboration » et le Chef régional des J.E.N. ont l'honneur de faire connaître à leurs adhérents et amis que leurs bureaux sont transférés 13, Bd de la Liberté. Le permanence fonctionne à cette adresse, comme précédemment, les samedis de 14 h. 30 à 17 h. 30 sauf les jours de fêtes ».

JEUNESSE FRANCISTE

« On nous communique :

« Jeunes, vous qui voyez autour de vous l'effondrement moral de notre Jeunesse, vous qui voulez réagir contre l'avuilissement des masses et redonner à la Patrie l'âme de ses ancêtres, vous qui voulez vous reforger moralement et physiquement, venez avec nous ! Dans notre Jeunesse nous ne connaissons pas la haine, mais l'honneur, l'héroïsme, le sacrifice, la camaraderie : Jeunes, votre place est dans nos rangs, à la Jeunesse Franciste. S'adresser, 24, Bd de la Liberté, Lille ».

UNE CONFERENCE A LILLE SUR LE « SALAIRE PROPORTIONNEL »

Mercredi à 17 h., eut lieu dans la salle des Fêtes de l'Université de Lille, une fort intéressante conférence par M. Eugène Schuellen, industriel, sur le sujet suivant : « Le salaire proportionnel ». Placée sous le patronage de la Société Industrielle du Nord de la France et organisée par le Comité d'Etudes Commerciales Industrielles, Coloniales et Maritimes, cette conférence avait réuni un aréopage choisi d'industriels et de dirigeants de la Région.

Fils de ses œuvres, M. Schuellen commenta durant deux heures son programme et définit dans un langage simple mais imagé le souhait, de qu'était le « salaire proportionnel », brossa de larges tableaux sur les modalités et les résultats de sa méthode appliquée actuellement par près de 500 industriels de France.

En véritable apôtre, l'éminent conférencier essaya de convaincre son auditoire, qui, dans un silence religieux, écouta les théories osées d'un industriel à l'esprit social hardi.

C'est par de chaleureux applaudissements que la salle entière apprécia le thème exposé.

M. Béart, président du Comité d'Etudes Commerciales, qui avait présenté le conférencier au public remit à l'issue de la réunion la médaille de la Société à M. Schuellen.

Parmi la nombreuse assistance, nous avons remarqué au premier rang : MM. Darrouy, préfet délégué, Decoster, président de la Société Industrielle ; Jean Tirloy, délégué régional à la Famille ; Coghe, directeur de la Maison du Prisonnier, etc. Au bureau, outre M. Béart, déjà nommé, MM. Levoir, vice-président du Comité et Van Cauwenberghe, maire de Lambersart, secrétaire du Comité d'Etudes.

47 MILLIONS DE TRANSACTIONS EN 10 MOIS

L'activité répressive du Service Général de Contrôle Economique s'est traduite, pendant le mois d'Octobre, par la constatation de 1.693 infractions à la réglementation économique.

Le montant des sommes versées par délinquants admis au bénéfice de la transaction pécuniaire s'est élevé à 7.700.000 francs, ce qui porte à 47.200.000 francs le total des sommes acquittées à ce titre depuis le 1er janvier 1943.

En outre, au cours du mois, 3.500 jours de prison sans sursis et 2 million 700.000 francs d'amendes administratives ou judiciaires ont été infligés aux trafiquants du « marché noir ». Ainsi, depuis le début de l'année, 48.400 jours de prison et 31 millions d'amendes ont été prononcés.

De son côté, l'autorité préfectorale a pris 53 décisions de fermeture temporaire d'établissements commerciaux et 22 mesures d'internement dans un camp de séjour surveillé.

Enfin, d'importantes saisies de marchandises les plus diverses destinées au « marché noir » évaluées à 1.400.000 francs (prix licite) ont été réalisées et mises immédiatement à la disposition du Ravitaillement Général ou de la Production Industrielle.

ATTRIBUTIONS DE GAZ BUTANE AUX FAMILLES NOMBREUSES

Pour le premier trimestre de l'année 1944, les attributions de gaz butane aux familles nombreuses seront réservées aux familles comptant au *moins trois enfants de moins de huit ans* et dont l'habitation n'est rattachée à aucune installation gazière.

Les demandes devront être adressées à la « Maison de la Famille » de Lille, 141, rue de Moliens, pour le 10 Décembre 1943, dernier délai.

Devront être joints : 1. un certificat de vie des enfants ; 2. une attestation de la Mairie du lieu d'Origine certifiant que l'habitation n'est rattachée à aucune installation gazière (cette attestation sera valable pour toute l'année 1944) ; 3. une attestation du demandeur certifiant qu'il possède une bouteille de gaz butane.

Indiquer la contenance des bouteilles utilisées, la nomenclature des appareils d'utilisation et l'emploi précis de ces appareils.

COURS DE NOTARIAT

Les cours de Droit civil appliqué au Notariat institué par la Faculté de Droit, avec le concours du Conseil Régional des Notaires de la Cour d'Appel de Douai, reprendront à la Faculté de Droit, rue Auguste-Angellier, le jeudi 25 novembre à 17 h.

Ils seront professés par Me Edouard Martin, docteur en droit, notaire à Lille, membre du Conseil Régional, et auront lieu chaque semaine, le jeudi à 17 heures.

Les sujets traités seront : les régimes matrimoniaux, les successions et les sociétés.

Cours exclusivement réservés aux étudiants des Facultés et aux clercs régulièrement inscrits dans les études.

Inscription obligatoire et gratuite. S'adresser au Secrétariat, rue Auguste-Angellier.

ÉCHOS ET CARNET

CALENDRIER. — Dimanche 21 novembre 1943. — Soleil : Lever à 8 h. 10. Coucher à 17 h. 2.

Aujourd'hui Saint-Colomban. — Demain : Sainte-Cécile.

APRÈS L'EXPOSITION « PRISONNIERS » A LILLE

Le livre d'or va être remis au Maréchal

Durant l'exposition « Prisonniers » de Lille un livre d'or était tenu à la disposition des visiteurs. Il s'est couvert de plusieurs dizaines de milliers de signatures à la suite de celles des personnalités officielles qui vinrent au cours des six semaines à la Maison du Prisonnier du Nord.

Ce livre d'or, relié de cuir rouge portait en dédicace « Au Maréchal Pétain, Chef de l'Etat Français, protecteur des Prisonniers », le mouvement « Prisonnier du Nord, les familles de prisonniers, les visiteurs de l'Exposition, en témoignage de fidélité et d'affectueuse sollicitude envers les prisonniers en captivité ».

Une audience a été demandée au Chef de l'Etat par les représentants du mouvement « Prisonniers » du Nord pour remettre ce livre d'or.

Actualités cinématographiques

Quelques faits de France pour débuter : la collecte au profit du Secours National, à laquelle contribue le Maréchal Pétain ; le concours de la plus belle lettre, réservé aux écoliers de France, avec allocution de M. Abel Bonnard ; puis ce sont diverses cérémonies d'obsèques dont celle du Général Debeney. A Compiègne, c'est l'arrivée de 276 marins français, qui depuis un certain temps étaient « bloqués » à Istambul.

La chronique artistique nous présente l'activité du « dessin animé » français et un vernissage de galerie.

Tandis qu'au G.Q.G. du Duce, se tient la première réunion du gouvernement italien, à Tirana (Albanie), l'assemblée nationale nomme ses membres.

Au Tyrol, les troupeaux descendent vers la vallée ; c'est une véritable cérémonie avec ses traditions et ses coutumes anciennes.

En Sports, nous avons un match de rugby où le Colonel Pascot joue. Puis, c'est le championnat de boxe des poids lourds à Bruxelles.

Après avoir été reçu par le Fuehrer et fêté par ses camarades de combat un jeune commandant de sous-marin retourne chez lui, en permission ; tous ses concitoyens l'acclament et c'est une véritable fête au village.

La guerre nous emmène en Italie. Le Maréchal Kesselring remet des distinctions. Dans un autre secteur, le Maréchal Rommel inspecte les travaux de défense.

LES ALLOCATIONS aux VEUVES

Nous avons annoncé la généralisation des allocations familiales et de l'allocation de salaires unique aux veuves. Nous tenons à préciser que les veuves dont le mari en chômage était bénéficiaire, lors de son décès, ces avantages accordés au titre de la loi du 11 Octobre 1940 aux travailleurs sans emploi (allocations familiales aux chômeurs), recevront les prestations du Code de la Famille, de l'organisme de compensation qui sera indiqué ultérieurement par un décret du Secrétaire d'Etat au Travail.

AVIS AUX VENDEURS DE PNEUMATIQUES

La répartition des autorisations d'achat de pneumatiques pour cycles et vélomoteurs doit être sous peu l'objet de modifications.

En conséquence, les vendeurs des pneumatiques vélo et vélo-moteurs demeurent autorisés à recevoir de leurs clients les autorisations dont ils sont les bénéficiaires, et ce sans limitation du contingent

SPORTS

LE MENU DOMINICAL

FOOTBALL

CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL

Lens, — Stade Bollaert, à 14 h. 45 : Artois-Pyrénées.

CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR

Fives, — Stade J.-Lemaire : S.C. de Fives-Excelsior.

Avion, — Rue A.-Lamendin : C.S. Avion-R.C. Arras.

Auchel, — Parc des Sports : U.S. Auchel-Amiens A.C.

Bully, — Bd des Ateliers : E.S. Bully-U.S. Bruay.

Béthune, — Stade municipal : Stade Béthunois-R.C. Lens.

Lille, — Stade H.-Jooris : O.I.C. Lillois-Stade Orchies

Tourcoing, — Stade Promentin : U. S. Tourcoing-U.S. Valenciennes.

Roubaix, — Parc Jean-Dubruille : R. C. Roubaix-S.B. Cignies

Coup d'envoi à 14 h. 30.

CHAMPIONNAT D'EXCELLENCE

Saint-Ouen, — Ol. Saint-Ouen-U.S. Rouvroy.

Carvin, — Rueb Carvin-A.S. Escaudain.

Denain, — Denain A.-Stade Héninois.

Dechy, — Dechy Sports-Stade Roubaisien.

Marcq, — Ol. Marcquois-S.A. Douai.

Corbie, — U.S. Corbie-U.S. Marquette

Coup d'envoi à 14 h. 30.

BASKET-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Marly, — Stade Delwaerde, à 15 h. : Rhône-S.C. Marly-E. S. Abscon.

Halanes-lez-La Bassée, — A 15 h. : Prévoyante Saint-Elie-St-Amé de Lievin.

Cambrai, — Terrain de l'Etoile-Club, à 15 h. : S.C. Caudry-Courchelettes.

Tourcoing, — Stade Promentin, à 16 h. : U.S. Tourcoing-Tourcg Sports

GYMNASTIQUE

Tourcoing, — Salle du Gymnase, rue de Gand, match Lille-Roubaix-Tourcoing de gymnastique artistique.

NATATION

Lille, — Piscine municipale, boulevard Papin, à 14 h. 30, gala de natation et de water-polo des « Nageurs Lillois ».

BOXE

Valenciennes, — A l'Hippodrome, à 15 h. 30 : gala franco-belge Em. Pamechon-Swaelens, Kid Cletaire-Frans Fontaine et six combats d'amateurs.

Nos Renseignements pour la défense de vos intérêts

Les réquisitions civiles et militaires

A propos des réquisitions des troupes d'occupation

Le règlement des indemnités de logement et de cantonnement des troupes d'occupation a fait l'objet d'une loi promulguée le 23 août 1941.

Les réclamations des prestataires sont adressées au Préfet qui les transmet à une commission départementale ; le décision préfectorale intervient dans le délai de deux mois à dater de la réception de la demande. La loi prévoit que la décision peut être frappée d'un recours au Secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale et aux Finances. Ce recours doit être effectué dans le délai de deux mois de la décision préfectorale. Il peut faire l'objet d'expertises techniques.

Logements individuels. — Pour le logement chez des particuliers, des indemnités journalières sont fixées.

En cas d'occupation totale, on règle une somme correspondant au loyer mensuel en usage dans la commune.

Lorsque l'occupation est journalière, le locataire, qui subit cette occupation, devient le bénéficiaire de l'indemnité ; si au contraire l'occupation est totale, c'est le propriétaire qui peut prétendre au paiement de l'indemnité

Réquisitions des exploitations hôtelières. — Elles ont fait l'objet d'une circulaire du 12 avril 1941 et sont payées d'après des tarifs nettement déterminés. La cas échéant, l'avis de la Chambre nationale de l'Hôtellerie peut être demandé.

Lorsque le propriétaire continue à diriger son établissement, il prend à sa charge les taxes, impôts et primes d'assurances. L'autorité occupante supporte les dépenses d'exploitation, notamment l'éclairage, le chauffage, le téléphone, les eaux. Ces dépenses sont remboursées sur justifications produites.

Si au contraire l'exploitation est dirigée par l'autorité occupante, celle-ci supporte toutes les dépenses.

Les autorités occupantes n'interviennent pas au cas de dégâts résultant de l'usage normal des objets mobiliers ; elles supportent par contre les pertes ou les dégâts qui dépassent ceux d'une utilisation normale.

Toutes ces règles ont été fixées en plein accord avec les autorités supérieures allemandes.

Règlement des indemnités. — Pour obtenir le règlement des indemnités de logement et de cantonnement, il faut bien entendu présenter les billets de logement délivrés aux prestataires par les organismes allemands compétents, en l'espèce les Kreiskommandantur ou les Standorkommandantur.

Ces billets de logement sont remis ensuite à la mairie et celle-ci les fait parvenir à la Préfecture.

Si la remise d'un billet de logement ne peut être effectuée, le maire fixe les sommes à allouer d'accord avec les autorités supérieures.

Immeubles industriels et commerciaux. — Les indemnités doivent, en principe, dédommager le propriétaire de ses frais. Un bénéfice réduit est même envisagé.

Les dossiers sont établis par les maires et transmis à la Préfecture qui saisit la Commission départementale d'évaluation. La décision préfectorale est basée sur l'avis de cette commission. — L. R.

Chronique des Vieux Travailleurs

101me Série de questions

—Mineur retraité depuis 1936, j'ai un livret de la Caisse Nationale ne comportant qu'une pension de célibataire, tandis que je suis marié et père de 5 enfants. Que dois-je faire pour que ma situation soit régularisée ? — M. E. à Fâchain.

Réponse. — Ecrire à la Caisse Autonome des Mineurs, 77 avenue de Ségur à Paris, en exposant votre cas. Joignez à votre lettre un bulletin de mariage et un acte de naissance de chacun de vos enfants.

— Obligée d'arrêter le travail à 52 ans et demi, j'ai cotisé aux A.S. à l'âge de 47 ans. Mon mari est mort cette année. Comme il m'est impossible de continuer le travail, puis-je solliciter la retraite des vieux ? — Mme Vve D. D. à Armentières.

Réponse. — Négative car vous n'avez pas été salarié 5 ans après l'âge de 50 ans, et qu'il faut avoir 60 ans pour solliciter l'A.V.T comme inapte à tout travail.

— Agé de 77 ans, j'ai travaillé dans la culture chez différents patrons ; je n'ai versé ni aux R.O.P. ni aux A.S. Propriétaire d'une maison et de parcelles de terrain, ma femme a élevé quelques vaches. Mes revenus étant nettement insuffisants, puis-je prétendre à la retraite des vieux ? — L.D.E. à B.

Réponse. — Pour pouvoir bénéficier de l'A.V.T., il faut pouvoir justifier par des certificats d'emploi de 5 ans de travail salarié après l'âge de 50 ans. Si c'est le cas, adressez une demande au Service Régional que vous trouverez en Mairie).

— Agés tous deux de 69 ans, nous avons été salariés jusqu'à l'âge de 53 ans ; nous n'avons pas cotisé aux A.S. De notre union sont nés 5 enfants. A-t-on droit à la retraite des vieux, comme famille nombreuse ? — Un lecteur du Réveil, Soar.

Réponse. — Négative, car vous n'avez pas occupé d'emploi salarié pendant 5 ans après l'âge de 50 ans. Vous pouvez adresser une demande de secours aux vieillards à Votre Mairie.

— Agée de 65 ans, j'ai un petit emploi dans une maison hospitalière ; n'ayant jamais versé aux A.S., ai-je droit à la retraite des vieux ? — P. L. à St-Maurice.

Réponse. — Oui, si vous pouvez justifier par un certificat d'emploi de 5 ans de travail salarié après l'âge de 50 ans. Demande à faire au Service Régional des A. S.

RÉPONSES A NOS LECTEURS

Un jeune ennuyé. — Allez exposer votre situation à l'Inspecteur Divisionnaire du Travail. Quant aux cigarettes la distribution est en fonction de la dotation attribuée à votre fournisseur.

Un intéressé S. H.H. — Adressez-vous au Chef de la Section de la Carte de Rationnement, 42 rue Jacquemars-Giélée à Lille (n'oubliez pas de mettre un timbre).

BOURSE DE LILLE

DU 19 NOVEMBRE 1943

Charbonnages : Albi, 2,110 ; Albi (part), 4.500 ; Aniche, 3.195 ; Annin, 2.005 ; Béthune, 37.400 ; Béthune (1/10), 3.875 ; Blanzy, 4.600 ; Bruay (coup. de 10), 554 ; Carvin, 3.490 ; Clarence, 435 ; Commentry (Jce), 2.415 ; Commentry (Cap.), 2.675 ; Courrières, 1.230 ; Crespin, 150 ; Dourges, 3.345 ; Lens A, 1.580 o. ; Liévin, 140 ; Marles, 1.535 ; Ostricourt, 6.050 ; Vicoigne, 1.400

Banques : Union Mines, 815.

Eaux, Transports : Lyon, des Eaux (cap.), 2.800 ; Lyon des Eaux (Jce), 2.510.

Electricité : Artésienne, 840 ; Béthunoise, 550 ; Boulonnaise, 1.270 ; Electr. Gas Nord, 930 o. ; Electr. Nord, 756 ; Electr. N.-O., 1.275 d. ; Energ. Nord-France, 880; Gaz d'Hersain, 960 ; Sect. Billy, 1.780 o. ; Un. Houillère, 480

Métallurgie : Blanc-Misseron (ord.) 230 ; Blanc-Misseron (prior.), 1.355 ; Aciéries de Longwy, 1.200 o. ; Ac. de Micheville, 2.530 ; Ac. du Nord, 700 d. ; Ac. Sambres et Meuse, 935 ; Arbel, 2.650 ; Chant. France, 1.635